


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 décembre 2018

### La Cour des comptes présente son 30<sup>e</sup> cahier d'observations au Parlement de la Communauté française



Le 30<sup>e</sup> cahier d'observations que la Cour des comptes adresse au Parlement de la Communauté française comporte deux fascicules.

Dans le premier fascicule, la Cour présente ses observations sur le compte général de la Communauté française pour l'année 2017. Le second fascicule se compose de trois parties.

La première partie commente l'évolution du solde de financement en 2017. La deuxième traite de la reddition des comptes des organismes et entités relevant de la Communauté française, ainsi que des observations de la Cour sur les comptes des services administratifs à comptabilité autonome pour l'année 2017. Elle contient également un article relatif aux dispositions comptables et aux règles d'évaluation applicables aux universités de la Communauté française.

Enfin, dans la troisième partie, la Cour des comptes expose les remarques et recommandations qu'elle a formulées à l'issue de deux audits consacrés, l'un, aux dépenses des cabinets des membres du gouvernement et de leurs services d'appui, l'autre, à la passation et à l'exécution des marchés publics conclus par l'Université de Liège durant les exercices 2015 et 2016.

Le texte intégral du 30<sup>e</sup> cahier d'observations adressé par la Cour des comptes au Parlement de la Communauté française est disponible sur la page d'accueil de son site internet ([www.courdescomptes.be](http://www.courdescomptes.be))

#### **Informations destinées à la presse**

*La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour des comptes travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.*